

Un nouveau président issu des collectivités pour le Cerema

Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour, président de Saint-Flour Communauté, membre honoraire du Sénat et vice-président de l'Association des maires de France, **a été élu président du conseil d'administration du Cerema** qui s'est réuni ce jour.



Il succède à Patricia Blanc, directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui avait été élue le 21 décembre 2017 pour assurer la présidence, après la démission de Gaël Perdriau le 4 octobre 2017.

Pierre Jarlier connaît bien le Cerema puisqu'il a déjà présidé son conseil d'administration à la création de l'établissement, d'avril à novembre 2014. Fonction qu'il a interrompue après sa réélection au Sénat en septembre 2014.

Architecte de métier, il est intervenu en tant que sénateur (mandat de 1998 à 2015) plus particulièrement dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'environnement et du développement des territoires. Il est notamment l'auteur d'une proposition de loi « Contrats territoriaux de développement rural » votée au Sénat, et qui a inspiré les contrats de ruralité.

Engagé en politique depuis plus de 25 ans, au plus près des territoires, il est aussi particulièrement **investi au sein d'associations nationales d'élus** : vice-président de l'Association des maires de France (en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et du logement), président délégué de l'Association des petites villes de France, secrétaire national de l'Assemblée des communautés de France, il a également présidé l'Association nationale des élus de la montagne. Pierre Jarlier est aussi membre de la « taskforce » de l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe dans le cadre de la préparation à la future politique de cohésion européenne post 2020.

Le conseil d'administration du Cerema, emmené par son nouveau président, aura pour tâche de **guider l'établissement dans une nouvelle étape de son développement**, pour répondre aux besoins d'ingénierie territoriale et d'expertise des collectivités locales, notamment dans le cadre, encore à construire, de la future agence nationale de cohésion des territoires.

Pierre Jarlier : « *Dans cette période de mutation profonde, qui nécessite de nombreuses adaptations pour assurer la transition écologique, énergétique et la cohésion des territoires, plus que jamais, l'Etat et les collectivités ont besoin d'une ingénierie territoriale d'excellence. Le Cerema est en mesure de répondre à cette attente et je m'engage à ses côtés pour cela.* »

Pascal Berteaud : « *Les collectivités territoriales, notamment par la voix de leurs représentants au conseil d'administration, sont déterminées à nous soutenir dans notre volonté de travailler davantage pour et avec les territoires. Cette élection réaffirme par ailleurs l'engagement du Cerema et de ses instances à leurs côtés pour mettre en œuvre les politiques publiques en matière de transition écologique et de cohésion des territoires.* »

Isabelle Andrivon, représentante du ministre chargé des transports a également été **réélue vice-présidente**.

Contact presse Cerema

Anouk Gaubert – Responsable communication

anouk.gaubert@cerema.fr - T 04.82.91.75.49 - M 06.12.73.54.10